

# FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1

<p><b>Organisation des NU bénéficiaire:</b> Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD</p>	<p><b>Domaine Prioritaire :</b> 3. Revitalisation des communautés affectées par les conflits 3.3. formation professionnelle et promotion de l'emploi des jeunes</p>
<p><b>Directeur du Programme:</b> <b>Nom:</b> Ibrahima DJIBO <b>Adresse:</b> PNUD BP 872 Bangui <b>Téléphone:</b> <b>Courriel:</b></p>	<p><b>Ministère ou autre entité nationale:</b> <b>Nom:</b> Ministère de la fonction publique, de la formation et de l'insertion des jeunes <b>Adresse:</b> <b>Téléphone:</b> <b>Courriel:</b></p>
<p><b>N° du Programme:</b></p>	<p><b>Durée du Programme:</b> 18 mois <b>Date de démarrage estimée:</b> 1 décembre 2008</p>
<p><b>Nom du Programme:</b> Appui à la formation par l'apprentissage et à l'insertion des jeunes déscolarisés et désœuvrés des régions affectées par les conflits, comme facteur de consolidation de la paix</p>	<p><b>Lieu(x) couvert(s) par le Programme:</b> Préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, et Nana Grébizi</p>
<p><b>Description du Programme:</b> Appui technique, matériel et financier à la sensibilisation, à l'information et à la formation d'au moins 200 jeunes aux métiers et à leur insertion dans leurs communautés comme leviers pour la consolidation de la paix  Appui à l'information et à la négociation aux structures d'appui</p>	<p><b>Coût total du Programme (PNUD)</b> 100 000 US\$ <b>Fonds de Consolidation de la Paix (FCP):</b> 450 000 US\$ <b>Contribution du Gouvernement:</b> <b>Autres:</b>  <b>TOTAL:</b> 550 000 US\$</p>
<p><b>Objectifs Globaux de Consolidation de la Paix et Objectifs Immédiats:</b> assurer une formation qualifiante aux jeunes désœuvrés et déscolarisés aux fins de faciliter leur insertion au sein de leurs communautés ; redynamiser les structures de formation et d'appui aux initiatives d'auto création d'emploi afin d'accroître l'opportunité d'accès à l'emploi dans les zones de conflit</p>	
<p><b>Résultats:</b> D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augment de 8% chaque année <b>Activités clés :</b> Pour les bénéficiaires : 1.Sensibilisation, 2. information, 3. négociation, 4. formation, et 5. accompagnement pour insertions ; pour les parties prenantes d'appui : 1. Information ; 2. négociation, 3. formation</p>	
<p><b>Montant Total Approuvé: \$</b> <u>550 000</u></p>	

Au nom de:	<i>Signature</i>	<i>Date</i>	<i>Nom/Titre</i>
Organisation des NU PNUD	_____	_____	<b>Ibrahima DJIBO, Représentant Résident a . i</b>
Co-président (Gouvernement)	_____	_____	<b>Sylvain MALIKO, Ministre d'Etat à l'Economie, au Plan et à la Coopération Internationale</b>
Co-président (ONU)	_____	_____	<b>François Lonseny FALL, Représentant Spécial du Secrétaire Général</b>

<sup>1</sup> Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

---

# 1. Résumé

Dans le Plan Cadre d'Assistance au Développement de la République Centrafricaine, les agences du Système des Nations Unies en République Centrafricaine se sont engagées pour la période 2007-2011 à soutenir les priorités nationales à travers l'atteinte de trois résultats stratégiques dont l'un vise particulièrement le relèvement, notamment **« d'ici à 2011, la tendance à la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable avec une pleine participation communautaire »**. L'un des produits liés à ce résultat est l'amélioration des revenus des populations pauvres en milieu rural à travers la promotion de l'emploi.

Le programme conjoint prend en compte cette préoccupation par ce qu'il se focalise sur les conditions de plus de 800 000 jeunes, garçons et filles confondus, déscolarisés et désœuvrés, vivant dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé et Nana Gribizi, zones affectées par des conflits récurrents.

Le défi majeur aujourd'hui est de transformer la jeunesse de ces zones fortement déstabilisées et pauvres à la fois en levier de développement local et vecteur de la consolidation de la paix. Cette transformation doit s'effectuer par le biais des initiatives de promotion de l'emploi par l'apprentissage et par l'insertion, selon l'angle opérationnel suivant :

- L'évaluation des besoins de formation et de création d'emploi
- Le renforcement des capacités des structures d'encadrement et de formation La sensibilisation et la formation des demandeurs ;
- L'appui aux initiatives d'auto emploi ;
- Le renforcement des services publics et structures locales d'appui à l'insertion des jeunes.

Ces préoccupations s'inscrivent parfaitement dans la logique du pilier quatre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2008-2011, notamment par le biais de son axe quatre à savoir l'amélioration du capital humain. Elles sont en cohérences avec les grands engagements du pays vis-à-vis des objectifs du millénaire pour le développement, des instruments internationaux privilégiant la promotion des droits de l'homme, et l'égalité du genre.

Les résultats escomptés du programme conjoint visent à faire en sorte que *« d'ici à 2010, l'effectif des jeunes déscolarisés et désœuvrés créateurs d'emploi et des micro entreprises augmente et concourt à la consolidation de la paix »*. Ce résultat se décline en quatre produits

1. *Plus de 200 jeunes, descolarisés et désœuvrés, les acteurs politico militaires, les structures institutionnelles, privées, et de la société civile sont informés et sensibilisés sur les possibilités de promouvoir la création d'emploi*
2. *Les besoins des jeunes en matière d'accès à l'emploi durable et à l'insertion dans leurs communautés et les capacités des structures d'appui à la création d'emploi et de micro entreprise sont identifiés et priorisés*
3. *Les modules de formation et le dispositif d'encadrement adaptés aux réalités préfectorales sont élaborés et testés*
4. *Les jeunes déscolarisés et désœuvrés sont capables de créer l'emploi et sont accompagnés dans leurs efforts d'insertion communautaire durable à travers l'appui multiforme à l'insertion*

L'atteinte de ces résultats est envisagée dans la cadre d'un partenariat multisectoriel où la synergie entre les institutions publics, les opérateurs économiques et les organisations de la société civile est fortement privilégiée

## 2. Analyse de la situation

Dans le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement de la République Centrafricaine 2007-2011, les agences du Système des Nations unies ont procédé à l'analyse commune de la situation nationale. Ils ont souligné la situation très préoccupante du pays au cours de ces dix dernières années, caractérisée par des défis majeurs à relever dans tous les secteurs. Ces défis sont étroitement liés aux insuffisances de la planification stratégique et aux déficits de la bonne gouvernance, facteurs générateurs de crises multiformes, politico militaires, financières, économiques et sociales. L'un des aspects mis en exergue par cette analyse commune est la précarité généralisée des conditions de vie, l'absence d'opportunités d'accéder à l'emploi et aux activités génératrices de revenu pour les populations et plus particulièrement les jeunes ruraux..

Ces préoccupations sont confirmées à travers plusieurs appels consolidés et le plan de contingence, en ce qui concerne particulièrement les préfectures couvertes par les interventions du projet..

Les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, de la Nana Grébizi couvertes par les interventions du projet concentrent environ 1,7 million d'habitants, soit un peu plus du tiers de la population centrafricaine. La zone constituait le foyer de l'économie agropastorale le plus dynamique du pays, tant par la production vivrière (arachide, mil), et pastorale que par la culture de coton. Elle contribuait à plus de 80% au ravitaillement de la capitale Bangui en produits alimentaires (, mil, sorgho) et se positionnait presque toujours au premier rang en matière de production agricole et d'élevage pendant les manifestations annuelles de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

Toutefois, les crises politico militaires ont porté un grand coup à l'élan économique de cette zone. En effet, les conflits armés et l'insécurité qui y perdurent depuis plus de près d'une dizaine d'année ont rendu précaires les conditions de vie de plus de 800.000 jeunes, filles et garçons confondus. Fuyant les villages et les villes, car désœuvrés et privés des possibilités d'accès à un métier et à l'emploi durable, ils sont facilement enrôlés dans les rebellions armées, intègrent les groupes de braqueurs et de coupeurs de route, constituant ainsi des vecteurs de violence et mettant en péril la vie de leurs communautés. Les conséquences sont nombreuses et insoutenables, notamment l'entrave à la circulation des personnes et des biens, la dégradation de services publics ; la perte de pouvoir des autorités locales et la généralisation du sentiment de peur et de méfiance .

Le défi majeure aujourd'hui est de transformer la jeunesse dans ces zones fortement déstabilisées et pauvres à la fois en levier de développement local et vecteur de la consolidation de la paix. Cette transformation doit s'effectuer par le biais des initiatives de promotion de l'emploi par l'apprentissage et par l'insertion des jeunes vulnérables dans leurs communautés

- D'autres contraintes, de nature à entraver toute action visant à valoriser la jeunesse et à créer les meilleures conditions de leur épanouissement peuvent être relevées. Les jeunes ignorent tout leur potentiel humain et ne peuvent donc pas prendre des initiatives pour la création de conditions de leur propre développement. Ils ne disposent d'aucune structure qui pourrait leur offrir les possibilités d'acquérir des compétences et des connaissances pratiques leur permettant de mieux connaître leurs droits, leurs devoirs et des options stratégiques et de s'affranchir de toutes contingences. Ils ne sont pas suffisamment organisés pour mieux apprécier leurs forces, leurs faibles, leurs opportunités et leurs menaces/risque. Inexistence de structure de dissémination des valeurs civiques de paix, de liberté, des droits et des devoirs ;

Pour contribuer effectivement au changement des conditions de jeunes en leur offrant la possibilité d'accéder à l'emploi, de se créer de meilleures conditions de vie et constituer des promoteurs pour la consolidation de la paix, les interventions devraient privilégier trois critères précis :

Avoir des effets catalytiques. C'est-à-dire que les actions à déployer devraient motiver suffisamment les jeunes ciblés par le projet et les mobiliser vers la création d'emploi. Pour ce faire des options stratégiques devraient rendre les structures d'encadrement et d'insertion des jeunes plus innovantes et actives et les services publics locaux plus réactifs

Avoir des valeurs ajoutées : il signifie qu'il faut offrir l'opportunité aux jeunes désœuvrés pour se stabiliser dans leurs communautés et être productifs et responsables

Caractère innovateur : c'est-à-dire, à travers la formation et l'appui à l'insertion, les jeunes désœuvrés adoptent la culture citoyenne et pacifique. Devenus plus responsables, ils assureront la défense de la paix afin de garantir la stabilité de leurs emplois et de leurs communautés

## 4. Stratégies, y compris les leçons apprises et le programme conjoint proposé

### 4.1. Aperçu général/contexte:

Le domaine d'intervention du programme revitalisation des communautés affectées par les conflits, plus particulièrement la formation professionnelle et la promotion de l'emploi des jeunes est en cohérence avec le Plan Cadre d'Assistance au Développement 2007-2011 et DSRP 2008-2010. Il va sans dire que les résultats du Plan cadre d'Assistance au Développement contribueront aux avancées liées à l'objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement, puis que le DSRP 2008-2010 lui-même est articulé autour des objectifs du millénaire pour le développement. Enfin le programme conjoint répond aux obligations humanitaires d'autant plus qu'il s'inscrit dans une région fortement secouée par des conflits interminables et l'insécurité, et où les populations sont exposées de déficits chroniques qui constituent des menaces permanentes à leur vie et qui les privent de leurs droits.

De nombreux extrants sont déjà développés ou en cours d'être par d'autres parties prenantes.

- Travail contre nourriture (PAM)
- Des pratiques de sécurisation alimentaires intensifiées (FAO)
- Accès à l'eau facilité (ONG internationale dans le cadre du ERF et CERF)
- Les populations des zones affectées par les conflits bénéficient d'assistance humanitaire multiformes (CICR, MEDECINS SANS FRONTIERES, UNICEF, UNHCR,OMS )
- Des populations des zones en conflit sensibilisées et informées sur leurs droits et devoirs (BONUCA);
- Des jeunes déscolarisés et désœuvrés sont encadrés, formés et insérés au sein de leurs communautés (Haut Commissariat à la Jeunesse Pionnière)

### 4.2. Leçons apprises :

Même si le programme conjoint de par sa logique et son approche est tout fait nouveau, des expériences passées permettent de tirer des leçons en matière de mobilisation des jeunes pour faciliter leur insertion à travers des activités d'immersion et de développement de pratiques mettant en liaison la culture civique et le développement des pratiques pouvant accroître leur revenu et leur rôle tant que leviers de développement local. En réalité des initiatives de jeunesse pionnière inspirées du modèle israélien ont été très tôt développées. Des villages pilotes avaient pris un essor très significatif. Malheureusement l'encadrement militaro entrepreneurial a été aussitôt mal interprété et a du subir un coup de grâce à la faveur du premier coup d'état du 1er janvier 1966. Plus tard des tentatives de restauration de l'initiative n'ont guère porté fruits. Depuis ..... Un haut commissariat à la jeunesse

pionnière a été créé et est devenu opérationnel. Il a ouvert un chantier de jeunesse à Bossembele. Un suivi rapide de cette importante initiative permet de souligner les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces surtout en matière de droits de l'homme.

La force des initiatives provient des actions pour la promotion de la culture civique et le développement de l'esprit et de la responsabilité citoyens qui apprennent aux jeunes comment s'assumer dans leurs communautés. Une autre force, c'est la volonté des jeunes à participer à toute initiative qui pourrait les aider à se tailler une place au soleil, à être considérés avec dignité et respect par leurs communautés, à s'investir pour accroître leurs richesses.

Mais la faiblesse a été l'incohérence entre les curricula (in situ) et les réalités de terrain quand les jeunes entrent dans la phase autonome. Les outils de travail n'étant plus les mêmes que ceux qu'ils avaient au cours de leur formation, les jeunes ne savent plus compter ni sur leurs moyens d'existence durables, ni sur les kits mis à leur disposition. Le cadre institutionnel et technique n'est pas préparé ni au niveau local, ni au niveau régional, ni au niveau national pour continuer à fournir l'appui nécessaire. Enfin le poids de l'ignorance, de la sous information et l'inaccessibilité aux informations permettant aux jeunes de déployer tout leur potentiel afin d'élargir leurs choix constituent des éléments de blocage quasiment insurmontables.

Les opportunités sont pourtant nombreuses. Les potentialités naturelles sont riches et diversifiées (des terres agricoles abondantes, les activités de l'élevage, les produits de chasse, de cueillette, de pêche, l'artisanat local etc). la volonté politique, la connaissance du milieu et possibilités de sédentarisation des jeunes ; appartenance à une large communautés activés.

L'absence de paix, du dialogue intercommunautaire pourrait constituer des facteurs imprévisibles de blocage du programme conjoint, sans oublier l'avènement de catastrophes naturelles. La pauvreté d'une manière générale et ses conséquences en terme de conditions (maladies diverses liées à l'absence de l'eau potable, absence de l'hygiène, de la sécurité alimentaire etc) pourrait ralentir ou mettre fin à l'exécution.

Le défi est que d'ici à la fin du programme conjoint des jeunes des zones en conflits ciblées par le programme conjoint sont motivées et mobilisés vers la création d'emploi indépendante et la sédentarisation dans leurs communautés respectives. Ils participent à la promotion de la culture citoyenne et de la paix. Les institutions d'encadrement de jeunes sont plus actives et déploiement des activités offrant aux jeunes les possibilités d'accès aux métiers et aux réseaux de solidarités économiques. Les collectivités locales seront de grandes bénéficiaires de la synergie des jeunes de leurs circonscriptions

Ce programme conjoint offre un cadre plus élargie de formulation et de mise en œuvre des activités opérationnelles. Il crée les conditions de partage de vision et de stratégies entre les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile et les opérateurs économiques en terme mentor

Enfin la logique du projet permet aux jeunes de retrouver leurs droits humains et s'assumer leur responsabilité en tant que détenteurs des obligations.

### **4.3. Programme conjoint**

L'approche conjointe est justifiée par plusieurs facteurs. Le premier est inhérent à la complexité du phénomène de formation et d'insertion dans un environnement conflictuel. Au niveau national, gérer le phénomène dans ces conditions est une première qui nécessite en réalités des synergies plusieurs acteurs.

#### **4.3.1. Les stratégies privilégiées comportent plusieurs composantes.**

**Composante 1** : la stratégie d'entrée dans l'environnement du projet. Elle privilégie la confiance entre les bénéficiaires ; entre eux et les acteurs militaro politiques d'une part et d'autre part la mobilisation des parties prenantes à la restauration de la paix dans la zone ainsi qu'aux actions de relèvement (Organismes humanitaires).

**Composante2** : état de lieux avec la participation des bénéficiaires et l'implication de tous les acteurs de terrain (administration locale, opérateurs économiques, organisation de la société civile, et les groupes armés etc)

**Composante 3** : élaboration des modules et du dispositif d'encadrement avec toutes les parties prenantes ;

**Composante 4** : mise en oeuvre des modules de formation et développement des mécanismes d'insertion

Pour ce faire les partenaires impliqués, au niveau du Gouvernement, le Ministère de la Fonction publique, (Agence Centrafricaine pour la formation professionnelle et l'Emploi) ; le Ministère du Développement Rural ; le haut Commissariat à la jeunesse pionnière ; le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches, etc ; les opérateurs économiques (artisans, commerçants etc) et organisation de la société civile (confessions religieuses, association des parents d'élèves etc...). PNUD, UNFPA, UNESCO, FAO, PAM etc

#### **4.3.2. Déroulement progressif du programme au cours des différentes phases de mises en oeuvre**

**Phase 1** : (trois mois) sensibilisation, information, négociation et mobilisation des parties prenantes

**Phase 2** : (1 mois). Evaluation des besoins et du potentiel par préfecture

**Phase 3** : (3 mois) élaboration des modules et du dispositif d'encadrement avec toutes les parties prenantes ;

**Phase 4** : (13 mois) mise en oeuvre des modules de formation et développement des mécanismes d'insertion

#### **4.3.3. Description de la division du travail entre les partenaires des Nations Unies**

**Phase 1** : sensibilisation, information, négociation et mobilisation des parties prenantes

**Phase 2** : Evaluation des besoins et du potentiel par préfecture

**Phase 3** : Elaboration des modules et du dispositif d'encadrement avec toutes les parties prenantes

**Phase 4** : mise en oeuvre des modules de formation et développement des mécanismes d'insertion

La valeur ajoutée de chaque organisme des Nations Unies pour atteindre les extrants convenus

#### **4.3.4. Stratégie du programme conjoint confirmant les capacités nécessaires à la mise en oeuvre**

Le partenaire de mise en œuvre est le ministère de la fonction publique. Il dispose d'un outil de travail qui est l'ACFPE spécialisée dans la formation professionnelle, l'emploi et l'insertion. Elle dispose des conseillers en formation et emploi et développement des initiatives innovantes en matière d'emploi et d'insertion.

Les centres de formation professionnelle : au niveau locale quelques structures existent. Malheureusement ils sont délabrés ; Leur implication dans le projet nécessite un renforcement des capacités

Les artisans : un travail d'évaluation s'avère nécessaire pour mieux les préparer à assumer le tutorat

Les opérateurs économiques, les organisations non gouvernementales, et les collectivités locales : Les mêmes mesures seront prises à leur égard pour préparer leur esprit à accueillir les jeunes

#### **4.3.5. Questions transversales (droits de l'homme, l'égalité du genre, promotion de l'environnement)**

L'état des lieux est une évaluation préalable permettant d'apprécier la perception des bénéficiaires et des parties prenantes vis-à-vis de leurs droits et de leurs obligations. Il offrira aussi les possibilités de relever les déficits des capacités en matière de l'approche de l'égalité du genre. Les points seront faits sur les atteintes environnementales et surtout la détermination des zones de vulnérabilités. L'état des lieux constituera une analyse diagnostique des capacités institutionnelles, notamment par la détermination des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces des institutions locales, préfectorales et nationales impliquées dans la mobilisation des actions en faveur des jeunes déscolarisés et désœuvrés. Enfin, il fournira une analyse situationnelle sur les besoins sociaux de base (éducation, santé, sécurité alimentaire) et les services chargés de fournir les prestations indispensables.

Pour que l'appui soit efficace, un dispositif de renforcement des capacités institutionnelles est envisagé. L'essentiellement de l'appui dans ce domaine prendra en compte l'amélioration des capacités de planification, de gestion axée sur les résultats et la mobilisation des ressources disponibles en s'attachant à la valorisation des moyens d'existence durable.

#### **4.4. Durabilité des résultats :**

La durabilité des résultats est garantir avec la pleine participation des parties prenantes à l'analyse diagnostic, à l'identification des demandes, à l'établissement des priorités, à la formulation de la planification et à la mise en œuvre des actions. Eu égard à une telle exigence, le renforcement des capacités des parties prenantes est un préalable pour le déploiement de la phase opérationnelle. C'est pourquoi une des stratégies de base pour la mise en œuvre du programme, est de faciliter l'acquisition par les détenteurs des droits et des obligations des principes de droit de l'homme. Il s'agit aussi

d'amener les prestataires des services publics tant au niveau institutionnel et communautaires les obligations de rendre compte de la pertinence et de la qualité de leurs prestations



## 5. Cadre de résultats

Tableau 1: Cadre de résultats

Effet du PNUAD : <b>D'ici à 2010, la tendance de la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable, avec une pleine participation communautaire</b>										
Effet du programme conjoint : <b>D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augmente rapidement et concourt à la consolidation de la paix</b>										
Extrants du programme conjoint  (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants <sup>2</sup>	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				Total US\$
						Y1	Y2	Y3	Y4	
1. Les bénéficiaires, les acteurs politico militaires, les structures institutionnelles, privées, et de la société civile participent à la promotion de la création d'emploi  <b>Indicateurs :</b> <i>Nombre de bénéficiaires</i> <i>Nombre des parties prenantes</i> <i>Session de sensibilisation, d'information, de négociation</i> <b>Cibles</b> <i>D'ici 2010, les parties prenantes participent pleinement la mise en œuvre des initiatives de création d'emploi</i>	Les bénéficiaires sensibilisés adhèrent massivement au programme		<i>Le niveau de revenu des populations est amélioré particulièrement en milieu rural à travers la création de l'emploi, la promotion du secteur privé et l'accès à des services micro financiers durables</i>	<i>Ministère de la fonction publique (ACFPE)</i>	<i>Organisation des campagnes de sensibilisation des jeunes déscolarisés et désœuvrés dans l'Ouham, l'Ouham Pendé et Nana Grébizi</i>					<b>41000</b>
	Les structures institutionnelles, privées et de la société civile informées appuient la mise en œuvre des activités du projet				<i>Organisation des campagnes de sensibilisation des jeunes déscolarisés et désœuvrés dans l'Ouham, l'Ouham Pendé et Nana Grébizi</i>					<b>41000</b>
	Les acteurs politico militaires appuient la mise en œuvre du projet				<i>Organisation des campagnes de sensibilisation des jeunes déscolarisés et désœuvrés dans l'Ouham, l'Ouham Pendé et Nana Grébizi</i>					<b>41000</b>
Organisme des NU 1	Dépenses du programme **									<b>125000</b>
	Dépenses indirectes d'appui**									
Organisme des NU 2	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Organisme des NU 3	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
<b>Total</b>	<b>Dépenses du programme</b>									
	<b>Dépenses indirectes d'appui</b>									

<sup>2</sup> Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

Effet du PNUAD : <b>D'ici à 2010, la tendance de la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable, avec une pleine participation communautaire</b>										
Effet du programme conjoint : <b>D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augment rapidement et concourt à la consolidation de la paix</b>										
Extrants du programme conjoint  (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organism-es des Nations Unies participa-nts	Organis-mes des Nations Unies participa-nts <sup>3</sup>	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécuti-on	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				Total
						Y1	Y2	Y3	Y4	
1. Les besoins des bénéficiaires et les capacités des structures d'appui à la création d'emploi et de micro entreprise sont connus <b>Indicateurs :</b> <i>Nombre de bénéficiaires</i> <i>Nombre des parties prenantes</i> <i>Session de sensibilisation, d'information, de négociation</i> <b>Cibles</b> <i>D'ici 2010, les besoins des bénéficiaires en matière d'accessibilité à l'emploi et les capacités des parties prenantes d'appui à l'insertion sont identifiées et renforcées</i>	Les besoins des bénéficiaires en matière d'accessibilité à l'emploi sont évalués et les options prioritaires déterminés		<i>Le niveau de revenu des populations est amélioré particulièrement en milieu rural à travers la création de l'emploi, la promotion du secteur privé et l'accès à des services micro financiers durables</i>	<i>Ministère de la fonction publique (ACFPE)</i>	<i>Evaluation des besoins et du potentiel des bénéficiaires en matière d'emploi</i>					<b>18500</b>
	Les capacités des structures institutionnelles, privées et de la société civile d'appui à l'emploi sont évaluées et les besoins de renforcement des capacités					<i>Evaluation des besoins en matière de renforcement des capacités d'appui à la création d'emploi et à l'insertion des jeunes</i>				
Organisme des NU PNUD	Dépenses du programme **								<b>37000</b>	
	Dépenses indirectes d'appui**									
Organisme des NU 2	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Organisme des NU 3	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
<b>Total</b>	<b>Dépenses du programme</b>									
	<b>Dépenses indirectes d'appui</b>									

<sup>3</sup> Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

Effet du PNUAD : **D'ici à 2010, la tendance de la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable, avec une pleine participation communautaire**

Effet du programme conjoint : **D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augment rapidement et concourt à la consolidation de la paix**

Extrants du programme conjoint (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants <sup>4</sup>	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				Total
						Y1	Y2	Y3	Y4	
<p>3. Les modules de formation et le dispositif d'encadrement adaptés aux réalités préfectorales sont élaborés et testés</p> <p><b>Indicateurs :</b> Module de formation Dispositif d'encadrement</p> <p><b>Cibles</b> D'ici 2010, les modules de formation des bénéficiaires et de dispositif d'insertion sont élaborés et testés</p>	<i>Les modules de formation d'emploi innovants sont conçus et testés</i>		<i>Le niveau de revenu des populations est amélioré particulièrement en milieu rural à travers la création de l'emploi, la promotion du secteur privé et l'accès à des services micro financiers durables</i>		<i>Elaboration et test des modules de formation</i>					<b>47516</b>
	<i>Les dispositifs d'insertion appropriés sont conçus et la capacité des structures d'appui renforcée</i>				<i>Elaboration et test du dispositif d'insertion et des kits</i>					<b>47516</b>
					<i>Session de renforcement des capacités des structures d'appui et du tutorat</i>					<b>47516</b>
Organisme des NU 1	Dépenses du programme **									<b>142550</b>
	Dépenses indirectes d'appui**									
Organisme des NU 2	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Organisme des NU 3	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
<b>Total</b>	<b>Dépenses du programme</b>									
	<b>Dépenses indirectes d'appui</b>									

Effet du PNUAD : **D'ici à 2010, la tendance de la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable, avec une pleine participation communautaire**

<sup>4</sup> Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

Effet du programme conjoint : <i>D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augment rapidement et concourt à la consolidation de la paix</i>										
Extrants du programme conjoint  (Préciser les indicateurs et données de base correspondants)	Extrants des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants <sup>5</sup>	Priorités «corporate» des organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque extrant	Allocation des ressources et calendrier indicatif*				Total
						Y1	Y2	Y3	Y4	
<b>4</b> Les jeunes descolarisés et désœuvrés sont capables de créer l'emploi et bénéficient d'appui multiforme à l'insertion  <u>Indicateurs</u> : <i>Nombre de jeunes formés selon le genre</i> <i>Nombre de jeunes intégrés dans le processus d'insertion</i> <u>Cibles</u> <i>D'ici 2010, au moins 800000 jeunes sont formés à la création d'emploi et insérés dans leurs communautés</i>	<i>Accès des jeunes aux sessions de formation en création d'emploi</i>		<i>Le niveau de revenu des populations est amélioré particulièrement en milieu rural à travers la création de l'emploi, la promotion du secteur privé et l'accès à des services micro financiers durables</i>		<i>Organisation des sessions de formation dans les préfectures de l'Ouham Pendé, de l'Ouham et de la Nana Grébizi</i>					<b>70500</b>
	<i>Les jeunes bénéficient d'encadrement en matière d'insertion</i>				<i>Développement des activités du tutorat dans les préfectures de l'Ouham Pendé, de l'Ouham et de la Nana Grébizi</i>					<b>70500</b>
Organisme des NU 1	Dépenses du programme **									<b>141000</b>
	Dépenses indirectes d'appui**									
Organisme des NU 2	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
Organisme des NU 3	Dépenses du programme									
	Dépenses indirectes d'appui									
<b>Total</b>	<b>Dépenses du programme</b>									
	<b>Dépenses indirectes d'appui</b>									

<sup>5</sup> Lorsque des programmes conjoints sont exécutés en ayant recours à la modalité de gestion de fonds « commune » (pooled), l'Agent de gestion est responsable de l'atteinte de tous les extrants partagés du programme conjoint. Toutefois, les organismes des Nations Unies participants qui ont un intérêt direct dans un extrant donné du programme conjoint, et qui pourrait être associé à l'Agent de gestion pendant la mise en œuvre, par exemple lors de revues et d'apports techniques convenus, sera aussi indiqué dans cette colonne.

## 6. Dispositifs de gestion et de coordination

La gestion de ce projet sera assurée par trois organes, à savoir : 1. Le Comité de pilotage et chargé l'organe d'orientation et de supervision ii) une équipe technique assure la gestion opérationnelle du projet, iii) le point focal national de la formation et de l'insertion des jeunes déscolarisés et désœuvrés dans les zones de conflit la charge de la coordination administrative. Le Comité du Pilotage du Fonds de consolidation de la paix composé des institutions nationales et des partenaires au développement impliqués dans le processus de gestion des fonds de consolidation de la paix, accompagne le projet, et fait des propositions pour faciliter la mise en œuvre.

Le premier organe dont les Termes de Référence sont en projet a pour rôle, de définir les orientations stratégiques du projet, les grandes lignes des actions à mener et y assure le suivi évaluation. Il est placé sous la présidence du Ministre de la fonction publique, du travail. Il se réunit une fois par mois et délibère à la majorité simple des voix.

L'équipe de gestion du projet est composée d'un coordonnateur, d'un assistant administratif et financier planifie, exécute les activités quotidiennes du projet. Pour cela, ils élaborent les rapports d'avancement régulier, des notes sectorielles, techniques ou thématiques à l'attention du Comité sectoriel, du point focal et du groupe des donateurs. Pour ce faire, ils bénéficient de l'appui d'un assistant administratif et d'un chauffeur. Rappelons que pour ses activités du premier trimestre, l'Unité de Gestion de Projet doit soumettre aux partenaires, une proposition de plan de travail détaillé. A la fin du projet, un rapport final doit être fait.

Le point focal national du Projet assure la coordination administrative en collaboration avec le ministère de la fonction publique

Enfin, le Comité de pilotage du Fond de la Consolidation de la Paix donnera leurs avis régulièrement sur l'exécution technique du projet. Ils aideront dans la mise en œuvre de ces projets.

La gestion financière du projet se fera selon les modalités d'exécution directe.

## 7. Dispositif de gestion des fonds

### 7.1. Option de gestion des fonds

Le PNUD est responsable pour l'établissement des rapports de synthèse consolidés tel que l'aura convenu le Comité de Pilotage du programme conjoint. Les frais de gestion administratifs est de 7%.

## 8. Suivi, évaluation et établissement de rapports

**Tableau 2: Cadre de suivi du programme conjoint**

<b>Résultats escomptés (Effets et produits)</b>	<b>Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)</b>	<b>Responsabilités</b> Responsabilités précises des organismes des Nations Unies participants (y compris en cas de résultats partagés)	<b>Risques et hypothèses</b>
1. Les bénéficiaires, les acteurs politico militaires, les structures institutionnelles, privées, et de la société civile participent à la promotion de la création d'emploi	<b>INDICATEUR :</b> <i>Dans les préfectures affectées nombre des jeunes désœuvrés informés et sensibilisés i</i>  <b>CIBLE</b> <i>Chaque mois le nombre de jeunes sensibilisés ; informés augmente 25%</i>	<i>Rapport de visite</i>  <i>Rapport de réunion</i>	<i>Visite mensuelle d e terrain</i>  <i>Réunions hebdomadaires</i>	PNUD	La persistance des conflits, de l'insécurité due à la présence des groupes armés non conventionnels
	<b>INDICATEUR :</b> <i>Dans les préfectures affectées le nombre de structures d'appui informées</i>  <b>CIBLE:</b> <i>A la fin du premier trimestre, toutes les structures et parties prenantes sont identifiées informées</i>			PNUD	
2. Les besoins des bénéficiaires et les capacités des structures d'appui à la création d'emploi et de micro entreprise sont connus	<b>1. INDICATEUR :</b> <i>Demande d'emplois</i> <b>CIBLE :</b> <i>Au premier trimestre des données quantitatives et qualitatives sur les besoins d'emploi sont disponibles</i>	<i>Rapport d'étude (évaluation)</i>	<i>Evaluation des besoins</i>	PNUD	La persistance des conflits, de l'insécurité due à la présence des groupes armés non conventionnels
	<b>2. INDICATEUR :</b> <i>Capacités des structures d'appui et du tutorat</i> <b>CIBLE :</b> <i>Les gaps de capacités des structures d'appui sont déterminés et les besoins de renforcement sont établis</i>	<i>Rapport d'étude (évaluation)</i>	<i>Evaluation des capacités</i>	PNUD	
3. Les modules de formation et le dispositif d'encadrement adaptés aux réalités préfectorales sont élaborés et testés	<b>1. INDICATEUR :</b> <i>Module de formation</i> <b>CIBLE :</b> <i>A la fin du deuxième trimestre les modules de formation et les kits disponibles (intégrant l'approche Droits de l'homme et genre) et feuille de route pour l'exécution établies</i>	<i>Rapport d'activités</i>	<i>Session de validation des modules et des kits de formation</i>	PNUD	
	<b>2. INDICATEUR :</b> <i>Kit et stratégie d'insertion</i>	<i>Rapport d'activités</i> <i>Rapport des</i>	<i>Session de validation des kits et des</i>	PNUD	

	<p><b>CIBLE :</b> A la fin du deuxième trimestre les kits et stratégies d'insertion et de tutorat intégrant l'approche droits de l'homme et genre sont disponibles et assimilés par les structures d'appui et du tutorat</p>	<p>sessions d'informations et de formation des structures d'appui et du tutorat</p>	<p>stratégies d'insertion</p>		
<p>4 Les jeunes déscolarisés et désœuvrés sont capables de créer l'emploi et bénéficient d'appui multiforme à l'insertion</p>	<p><b>1. INDICATEUR :</b> Nombre de jeunes déscolarisés et désœuvrés formés <b>CIBLE :</b> A la fin du deuxième trimestre les modules de formation et les kits disponibles et feuille de route pour l'exécution établies</p>	<p>Rapport de sessions de formation  Rapport des revues mensuelles</p>	<p>Revue mensuelles Revue annuelles</p>	<p>PNUD</p>	<p>La persistance des conflits, de l'insécurité due à la présence des groupes armés non conventionnels</p>
	<p><b>2. INDICATEUR :</b> Kit et stratégie d'insertion <b>CIBLE :</b> A la fin du deuxième trimestre les kits et stratégies d'insertion et de tutorat sont disponibles et assimilés par les structures d'appui et du tutorat</p>	<p>Rapport d'activités des structures d'appui et du tutorat  Rapport des revues mensuelles</p>	<p>Revue mensuelles Revue annuelles</p>	<p>PNUD</p>	

## 9. Contexte ou fondement juridique/légal des relations

L'administration globale du Programme sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Le Plan d'Action de Programme Pays (CPAP) pour 2007-2011 entre la République Centrafricaine et le Programme des Nations Unies pour le développement régira la gestion de ce Projet.

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'Article 1<sup>er</sup> de l'Accord Cadre de Coopération conclu entre le Gouvernement Centrafricain et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le **21 Août 1976**.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'aient pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- Les révisions d'un quelconque document annexé au présent document de projet ;
- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du Projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentations de coûts dues à l'inflation ;
- Les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture, l'accroissement, dû à l'inflation, des dépenses des experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

**Tableau 3: Fondement des relations**

<b>Organisme des Nations Unies participant</b>	<b>Accord(s)</b>
PNUD	Le présent document de programme conjoint constituera l'instrument désigné "Document de projet" à l'article I de l'Accord d'assistance de base type entre le Gouvernement de [République Centrafricaine] et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties le <b>21 août 1976</b> .

*Les partenaires de mise en œuvre/agence d'exécution<sup>6</sup> s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fonds reçus au titre du présent programme conjoint ne seront en aucun cas utilisés pour fournir un appui à des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de tout montant fourni par des organismes des Nations Unies participants ne figurent pas sur la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être consultée à l'adresse <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit figurer dans tous les contrats de sous-traitance ou accords subsidiaires conclus au titre du présent descriptif de programme.*

<sup>6</sup> Agence d'exécution dans le cas du PNUD, dans les pays qui ne disposent pas de plans d'action de programme- pays(CPAP) signés.



## 10. Plans de travail et budgets

**Plan de travail pour : Appui à la formation par apprentissage et l'insertion des jeunes déscolarisés et désœuvrés des régions affectées par les conflits, comme facteur de consolidation de la Paix**

**Période <sup>7</sup> : 1 décembre 2008 au 31 décembre 2009**

Effet du programme conjoint <i>D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augmente rapidement et concourt à la consolidation de la paix.</i>											
Objectifs annuels de l'organisme des Nations Unies	Organisme des Nations Unies	Activités	CALENDRIER				Partenaire d'exécution	BUDGET PREVU			
			T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Descriptif du budget	Montant	
1. Produit du programme conjoint <b>1</b> Les bénéficiaires, les acteurs politico militaires, les structures institutionnelles, privées, et de la société civile participent à la promotion de la création d'emploi											
Sensibiliser et informer les jeunes désœuvrés et déscolarisés ainsi que les parties prenantes afin de les mobiliser	<b>PNUD</b>	<i>Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information des jeunes déscolarisés et désœuvrés dans l'Ouham, l'Ouham Pendé et Nana Grébizi</i>					<b>ACFPE</b>		<i>Expert national</i>	5 000	
									<i>Expert national</i>	5 000	
								<i>Mission</i>	5 000		
								<i>Equipement/moyen logistique (véhicule 4x4)</i>	50 000		
		<i>Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information des structures d'appui au niveau local, préfectoral et national</i>							<i>Equipement/moyen logistique (moto)</i>	10 000	
								<i>Equipement (ordinateurs)</i>	6 000		
								<i>Campagne d'information</i>	20 258		
								<i>total</i>	<b>101 258</b>		

<sup>7</sup> Les plans de travail annuels portent sur une période ne dépassant pas les douze mois. Toutefois, généralement au début du programme, ils pourraient porter sur une période de moins d'un an. Dans un cas comme dans l'autre, il convient de préciser la période correspondante.

2. Produit du programme conjoint <b>2</b> Les besoins des bénéficiaires et les capacités des structures d'appui à la création d'emploi et de micro entreprise sont connus												
										<i>Consultant national</i>	5 000	
Evaluer les besoins en renforcement	PNUD	<i>Evaluation des besoins et du potentiel des bénéficiaires en matière d'emploi</i>								<i>Consultant national</i>	5 000	
		<i>Evaluation des besoins en matière de renforcement des capacités d'appui à la création d'emploi et à l'insertion des jeunes</i>								<i>Mission</i>	5 000	
										<i>Réunion technique</i>	5 000	
										<i>Ateliers</i>	10 000	
										<i>Impression</i>	3 000	
										<i>communication</i>	10 000	
										<b>Total</b>	<b>43 000</b>	
3. Produit du programme conjoint <b>3</b> Les modules de formation et le dispositif d'encadrement adaptés aux réalités préfectorales sont élaborés et testés												
										<i>Expert national</i>	5 000	
Rendre disponible les matériels didactiques pour la formation et l'insertion	PNUD	<i>Elaboration et test des modules de formation</i>								<i>Expert national</i>	5 000	
										<i>Expert national</i>	5 000	
										<i>Mission</i>	10 000	
										<i>Réunion technique</i>	5 000	
	PNUD		<i>Elaboration et test du dispositif d'insertion et des kits</i>								<i>Ateliers</i>	9 000
										Kits	89 000	
		<i>Session de renforcement des capacités des structures d'appui et du tutorat</i>							TRAC1	<i>Formation</i>	12 000	
									<b>total</b>	<b>140 000</b>		
4. Produit du programme conjoint <b>4</b> : Les jeunes déscolarisés et désœuvrés sont capables de créer l'emploi et bénéficient d'appui multiforme à l'insertion												
		<i>Organisation des sessions de formation dans les préfectures de l'Ouham Pendé, de l'Ouham et de la Nana Grébizi</i>								<i>Expert national</i>	5 000	1 500
										<i>Expert national</i>	5 000	1 500
										<i>Expert national</i>	5 000	1 500
										<i>Expert national</i>	5 000	1 000

Assurer une qualification aux jeunes désœuvrés et déscolarisés aux fins de faciliter leur communautés ; et redynamiser les structures de formation et d'appui aux initiatives d'auto création d'emploi afin d'accroître l'opportunité d'accès à l'emploi dans les zones de conflits.		Développement des activités du tutorat dans les préfectures de l'Ouham Pendé, de l'Ouham et de la Nana Grébizi							Expert national	5 000	1 000	
									Expert national	5 000	1 000	
									Mission	5 000	1 000	
									Réunion technique	5 000	5 000	
									Appui accompagnemnet	72 804	10 000	
<i>total</i>									<b>112 804</b>	<b>23 500</b>		
<b>5. Appui administratif</b>												
									TRAC1	Fonctionnement	21 000	6 000
									TRAC1	Personnel	50 590	11 000
<b>total</b>										<b>71 590</b>	<b>17 000</b>	
<b>6. Divers</b>												
									TRAC1		9 410	2 000
<b>total</b>										<b>9 410</b>	<b>2 000</b>	
										<b>397 062</b>	<b>23 500</b>	
GMS7%										<b>27 794</b>	<b>1 645</b>	
<b>PBF</b>										<b>424 856</b>	<b>25 145</b>	
<b>TRAC1</b>										<b>81 000</b>	<b>19 000</b>	
<b>TOTAL</b>										<b>505 856</b>	<b>44 145</b>	
											<b>550 000</b>	

\* Le budget total prévu pour chaque organisme des Nations Unies devrait comprendre les coûts du programme et les coûts d'appui indirects.

Signatures<sup>8</sup>:

<b>Organisme(s) des Nations Unies</b>	<b>Partenaire(s) de mise en oeuvre</b>
Remplacer par: <i>Ibrahima DJIBO, Représentant résident a.i.</i>  <i>Signature</i> <i>PNUD</i> <i>Date</i>	Remplacer par : <i>Gaston MACKOUZANGBA , Ministre de la Fonction Publique, du travail et de l'emploi</i>  <i>Signature</i> <i>Ministère de la Fonction Publique et de l'emploi</i> <i>Date</i>

---

<sup>8</sup> Lorsque des OSC/ONG sont désignées en tant que partenaires de mise en œuvre, elles ne signent pas ce plan de travail. Chaque organisme des Nations Unies participant appliquera ses propres procédures lors de la signature de plans de travail avec les OSC/ONG.

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)  
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME<sup>9</sup>**

*(A mettre en ligne sur le site du FCP)*

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b>	PNUD	<b>Domaine Prioritaire:</b>	Revitalisation des communautés		
<b>Autorité(s) nationale(s):</b>	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération Internationale				
<b>Numéro du Programme:</b>					
<b>Nom du Programme:</b>	Appui à la formation par l'apprentissage et à l'insertion des jeunes déscolarisés et désœuvrés des régions affectées par les conflits, comme facteur de consolidation de la paix				
<b>Budget Total:</b>	<b>450 000 \$ US</b>				
<b>Zone d'intervention:</b>	<b>Préfecture del'OUHAM, l'OUHAM PENDE, NANA GREBIZI</b>				
<b>Date d'approbation/Comité de Pilotage:</b>					
<b>Durée du Programme:</b>	18 mois	<b>Date de démarrage:</b>	1 décembre 2008	<b>Date de clôture:</b>	30 juin 2010
<b>Description du Programme:</b>	Appui technique, matériel et financier à la sensibilisation, à l'information et à la formation d'au moins 200 jeunes aux métiers et à leur insertion dans leurs communautés comme leviers pour la consolidation de la paix				
<b>Objectif global de consolidation de la paix:</b>	assurer une formation qualifiante aux jeunes désœuvrés et déscolarisés aux fins de faciliter leur insertion au sein de leurs communautés ;  redynamiser les structures de formation et d'appui aux initiatives d'auto création d'emploi afin d'accroître l'opportunité d'accès à l'emploi dans les zones de conflit				
<b>Objectifs immédiats:</b>	Sensibiliser, informer et mobiliser les jeunes désœuvrés  Informer et négocier avec les parties prenantes  Former au métier les jeunes désœuvrés  Renforcer les capacités des structures d'encadrement  Faciliter l'insertion des jeunes désœuvrés				
<b>Résultats et activités clefs:</b>	D'ici à 2010, l'effectif des jeunes créateurs d'emploi et de micro entreprise augment de 8% chaque année				
<b>Approvisionnement:</b>					

<sup>9</sup> Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

**BUDGET DU PROGRAMME<sup>10</sup>**  
**(CONTRIBUTION DU PBF)**  
2008-2009

<b>CATEGORIE**</b>	<b>Article</b>	<b>Prix de l'Unité</b>	<b>Nombre d'Unités</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
<b>1. Personnel</b> <i>y compris personnel et consultants</i>	Coordonnateur Assistant administratif Chauffeurs			47 726
<b>2. Contracts</b> <i>y compris compagnies, services professionnels, octrois</i>	Experts			50 000
<b>3. Formation</b>	Ateliers/reunions techniques plus kits			195 122
<b>4. Transport</b>	Frais déplacement			24 000
<b>5. Provisions et Produits</b>				55 000
<b>6. Equipement</b>	Véhicule = moto			
<b>7. Voyage</b>				48 713
<b>8. Divers</b>				
<b>Sous-total</b>				<b>420 561</b>
<b>9. Frais de gestion***</b>				<b>29 439</b>
<b>TOTAL</b>				<b>450 000</b>

\* Le Rapport Standard Financier a été approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) en 2003.

\*\* Si nécessaire, produire un narratif explicatif.

\*\*\* A percevoir par l'organisation de gestion : le taux sera calculé sur la base du sous-total des catégories 1-8, et selon les termes du mémorandum d'accord pour le FCP, c'est-à-dire un taux entre 5% et 9%, avec une moyenne de 7%.

<sup>10</sup> Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.